

# Rapport d'évaluation

## **Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Sainte-Foy**

*3 avril 2003*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

Québec, le 4 avril 2003

Madame Carole Lavoie  
Directrice du développement pédagogique et institutionnel  
Cégep de Sainte-Foy  
2410, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3

**Objet : Suivi (2001-2002) de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite**

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Sainte-Foy de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles dont le tutorat par les pairs, les ateliers d'aide à l'apprentissage et l'heure d'encadrement en chimie, en physique et en techniques administratives. L'instauration d'un climat chaleureux et accueillant et la mise en place d'un milieu éducatif offrant un soutien aux nouveaux arrivants dans leur parcours scolaire et leur orientation professionnelle sont d'autres mesures jugées efficaces par le Collège.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche